

Collection ATFALE pour le préscolaire

Les droits de l'enfant au préscolaire du principe à l'acte éducatif



Brigitte El Andaloussi

**Les droits
de l'enfant
au préscolaire
du principe à l'acte éducatif**

ISBN : 9954-1-4007-7
Dépôt légal : 2007/2026

Illustrations :

Nathalie Logié Manche

Cliparts :

Pressimage, IXO Publishing

Le grand monde du préscolaire
(prescolaire.grandmonde.com)

1 million de Cliparts Micro application

Assistance technique :

Hind Laimani

Maquette, réalisation et impression :

Illustrographe sarl, Rabat

Sommaire

6 INTRODUCTION

7 **Livret 1**

Droit à une éducation de qualité sur la base de l'égalité

27 **Livret 2**

Droit à la préservation de l'identité et au respect des familles

43 **Livret 3**

Droit à la liberté d'opinions et d'expression

91 **Livret 4**

Droit à l'information et à la protection contre ses effets néfastes

115 **Livret 5**

Droit à une éducation sans violence

135 Extrait de la convention relative aux droits de l'enfant

Sommaire du livret 1

Que peut faire l'éducateur pour favoriser une éducation respectueuse de l'enfant ?

9 1. La reconnaissance du statut de l'enfant

9 L'éducateur respecte les besoins de l'enfant

10 L'éducateur est porteur de l'espoir de réussite de chaque enfant

11 2. Une relation éducative égalitaire

11 L'éducateur veille à mettre en place une relation égalitaire entre les enfants

12 L'éducateur veille à mettre en place une relation égalitaire entre les filles et les garçons

13 3. La coordination avec les parents

13 L'éducateur explique le fonctionnement de l'école aux parents

15 L'éducateur valorise les parents et les implique dans la vie de l'institution

16 4. Des méthodes éducatives actives

16 L'éducateur place l'enfant au centre de sa réflexion et de son action pédagogiques

17 L'éducateur instaure une progression dans les activités et dans la découverte du monde

17 L'éducateur organise le travail en petits groupes

17 L'éducateur favorise la pédagogie ludique et le jeu

18 L'éducateur exploite l'environnement et le patrimoine

19 L'éducateur développe une culture de respect et de tolérance

20 L'éducateur prend conscience des changements à opérer pour la mise en œuvre d'une pédagogie active

Quelles activités organiser pour aider l'enfant à trouver sa place au sein du système scolaire ?

24 L'enfant doit se familiariser avec le fonctionnement de l'école

24 Découvrir l'institution préscolaire

24 Découvrir la classe

25 Comprendre le préscolaire

26 L'enfant doit s'impliquer dans la vie de la classe

26 Définir des projets

Sommaire du livret 2

Que peut faire l'éducateur pour favoriser la construction de l'identité de l'enfant ?

- 29 L'éducateur remplit une fiche d'inscription pour chaque enfant
- 29 L'éducateur connaît tous les enfants par leur nom et prénom
- 30 L'éducateur organise, tous les matins, un accueil individualisé
- 30 L'éducateur organise des réunions et des rencontres avec les parents
- 31 L'éducateur implique les parents dans certaines activités de la classe

Quelles activités organiser pour aider l'enfant à construire son identité ?

32 L'enfant doit connaître des éléments de son identité

- 32 Apprendre à se présenter
- 33 Reconnaître l'écriture de son prénom
- 33 Ecrire son prénom
- 34 Connaître son âge

34 L'enfant doit apprendre à se représenter

- 34 Se dessiner
- 35 Créer un album des enfants de la classe
- 36 Fabriquer sa carte d'identité

38 L'enfant doit pouvoir se situer par rapport aux membres de sa famille

- 38 Dessiner les membres de sa famille

Que peut faire l'éducateur pour favoriser la responsabilisation de l'enfant ?

- 39 L'éducateur met les fournitures scolaires en commun
- 40 L'éducateur met en place le tableau des responsabilités

Quelles activités organiser pour amener l'enfant à découvrir ses possibilités ?

41 L'enfant doit pouvoir assumer des responsabilités, à la mesure de ses possibilités

- 41 Prendre soin du matériel scolaire
- 41 Participer aux responsabilités de la classe

Sommaire du livret 3

1ère PARTIE : EXPRESSION ORALE

Que peut faire l'éducateur pour favoriser l'expression orale de l'enfant ?

- 47 L'éducateur met en place le coin regroupement
- 48 L'éducateur met en place les coins de jeux
- 48 L'éducateur crée un climat favorable à la communication
- 49 L'éducateur est attentif à son langage et à sa voix
- 50 L'éducateur entretient le désir de communiquer

Quelles activités organiser pour apprendre à l'enfant à communiquer ?

51 L'enfant doit construire son langage

- 51 Apprendre à parler

52 L'enfant doit apprendre à exprimer son point de vue

- 52 Prendre la parole devant les autres
- 53 Donner son avis

54 L'enfant doit apprendre les comportements sociaux de communication

- 54 Lever le doigt pour prendre la parole
- 55 Apprendre à écouter
- 55 Apprendre à suivre une consigne

2ème PARTIE : EXPRESSION ÉCRITE

Que peut faire l'éducateur pour favoriser l'expression écrite de l'enfant ?

- 57 L'éducateur est " l'écrivain public " de la classe
- 57 L'éducateur encourage les remarques des enfants
- 58 L'éducateur fait usage de l'écrit dans sa pratique de classe
- 59 L'éducateur réinvestit les écrits des enfants

4ème PARTIE : EXPRESSION CORPORELLE

Que peut faire l'éducateur pour favoriser l'expression corporelle de l'enfant ?

- 76 L'éducateur permet à l'enfant de satisfaire ses besoins physiologiques
- 77 L'éducateur organise des activités qui mobilisent le corps de l'enfant
- 78 L'éducateur organise quotidiennement une séance d'éducation physique

Quelles activités organiser pour initier l'enfant à l'expression corporelle ?

79 L'enfant doit s'exprimer avec son corps

- 79 Faire des jeux de rôle
- 79 Faire des mimes
- 80 Faire des jeux dansés

81 L'enfant doit créer avec son corps

- 81 Danser
- 82 Créer une chorégraphie

5ème PARTIE : EXPRESSION MUSICALE

Que peut faire l'éducateur pour favoriser l'expression musicale de l'enfant ?

- 83 L'éducateur constitue un répertoire de comptines
- 83 L'éducateur pratique l'éducation musicale

Quelles activités organiser pour initier l'enfant à l'expression musicale ?

84 L'enfant doit s'exprimer avec sa voix

- 84 Acquérir un répertoire de comptines
- 85 Improviser des chants

86 L'enfant doit apprendre à écouter des sons variés

- 86 Pratiquer des jeux d'écoute
- 87 Ecouter différents types de musique

88 L'enfant doit s'exprimer avec la musique

- 88 Reproduire des rythmes
- 90 Produire des sons
- 90 Utiliser les instruments de musique populaire

Sommaire du livret 4

Ière PARTIE : LES LIVRES

Que peut faire l'éducateur pour initier l'enfant aux livres ?

- 94 L'éducateur comprend l'enjeu de la maîtrise de la lecture
- 95 L'éducateur ne brûle pas les étapes dans l'apprentissage de la lecture
- 95 L'éducateur développe les capacités langagières de l'enfant
- 96 L'éducateur suscite le désir d'apprendre à lire
- 97 L'éducateur installe un coin bibliothèque dans sa classe

Quelles activités organiser pour apprendre à l'enfant à utiliser les livres ?

98 L'enfant doit apprendre à manipuler les livres

- 98 Se familiariser avec le livre
- 99 Connaître les différents types de livres

100 L'enfant doit s'intéresser aux contenus des livres

- 100 Feuilletter des livres
- 100 Ecouter et comprendre une histoire

101 L'enfant doit devenir auteur de livres

- 101 Fabriquer des livres
- 102 Fabriquer divers types de livres

2ème PARTIE : LA TÉLÉVISION

Que peut faire l'éducateur pour initier l'enfant à la télévision ?

- 104 L'éducateur utilise la télévision comme outil pédagogique
- 105 L'éducateur sensibilise les parents aux méfaits de la télévision

Quelles activités organiser pour initier l'enfant au monde des images ?

I06 L'enfant doit faire connaissance avec la télévision

- 106 Connaître les apports de la télévision

I08 L'enfant doit apprendre le mode d'emploi de la télévision

- 108 Apprendre à faire des choix
- 109 Connaître les effets indésirables

Quelles activités organiser pour apprendre à l'enfant à regarder la télévision ?

I10 L'enfant doit reconnaître les différents types de programme

- 110 Repérer les programmes de la télévision

I11 L'enfant doit lire et comprendre des images

- 111 Regarder et comprendre un film
- 112 Regarder et comprendre un spot publicitaire
- 113 Regarder et comprendre un documentaire

Sommaire du livret 5

Que peut faire l'éducateur pour une éducation sans violence de l'enfant ?

- 118 L'éducateur renonce à l'usage du châtiment corporel et à l'usage de propos humiliants
- 119 L'éducateur réfléchit à l'avance aux sanctions

Quelles activités organiser pour apprendre à l'enfant à vivre avec les autres ?

120 L'enfant apprend à régler les conflits par le dialogue

- 120 Apprendre à exprimer verbalement son désaccord
- 121 S'initier à des moyens pacifiques de règlement des conflits

Que peut faire l'éducateur pour favoriser une gestion responsable de la classe ?

- 123 L'éducateur accepte de jouer un nouveau rôle dans la gestion de la discipline dans la classe
- 124 L'éducateur respecte la loi
- 124 L'éducateur met en place des moments de discussions sur le fonctionnement de la classe

Quelles activités organiser pour apprendre à l'enfant à organiser la vie sociale ?

125 L'enfant apprend les règles de la vie sociale

- 125 Participer à l'élaboration du règlement de la classe
- 126 Représenter les règles de vie
- 127 Apprendre les formules de politesse
- 127 Apprendre par les jeux à règles

Que peut faire l'éducateur pour protéger l'enfant des abus sexuels ?

- 129 L'éducateur est informé sur les abus sexuels à l'encontre des enfants
- 129 L'éducateur est informé sur les conséquences des abus sexuels à l'encontre des enfants
- 130 L'éducateur surmonte sa gêne face à ce sujet difficile
- 131 L'éducateur réagit pour protéger l'enfant

Quelles activités organiser pour apprendre à l'enfant à se protéger ?

132 L'enfant apprend à se comporter face à des situations à risques

- 132 Apprendre à se faire respecter
- 133 Apprendre les interdits fondamentaux
- 134 Reconnaître les situations à risques

135 EXTRAIT DE LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT



Que peut faire l'éducateur pour une éducation sans violence de l'enfant ?

L L'éducateur renonce à l'usage du châtiment corporel et à l'usage de propos humiliants

L'usage des châtiments est interdit dans les établissements éducatifs. Cette interdiction concerne les punitions physiques (frapper, pincer, tirer les cheveux, etc.) ainsi que le recours à des propos humiliants (insultes, menaces, moqueries, indifférence, etc.).

Ces punitions entraînent de profondes souffrances physiques et psychiques chez l'enfant et peuvent aller jusqu'à mettre en péril son avenir scolaire. En effet, encore aujourd'hui, de nombreux enfants quittent l'école pour cause de mauvais traitements. Cette situation est inacceptable et, il est impératif que chaque éducateur réfléchisse à d'autres méthodes pour faire régner l'ordre dans sa classe.

- Prise en compte des centres d'intérêts et des questionnements des enfants,
- adaptation de la pédagogie aux besoins, aux droits et aux aptitudes des enfants,
- pédagogie individualisée,
- respect des rythmes d'apprentissage,
- animation,
- recours aux activités ludiques,
- alternance des activités motrices et intellectuelles,
- implication des enfants dans la définition des droits et des obligations,
- mise en place de réunions hebdomadaires sur le fonctionnement de la classe.

Ces punitions constituent un frein aux apprentissages. En effet, pour apprendre, l'enfant a besoin de se sentir en confiance et d'être valorisé. L'usage des châtiments physiques, en raison de leur imprévisibilité et quelquefois de leur violence, crée un climat d'insécurité et de peur et détruit chez l'enfant l'estime de soi.

Ces punitions constituent un frein au développement de la conscience citoyenne. L'adulte ne transmet pas à l'enfant la compréhension des règles sociales, leur

L L'éducateur respecte la loi

L'éducateur est l'adulte de référence pour les enfants. c'est lui qui montre le modèle à suivre. Rappelons un principe simple mais essentiel : la loi est la même pour tous. L'éducateur se doit de respecter le règlement que la classe a adopté. Par exemple, il est inconcevable que le règlement dise : " je n'ai pas le droit d'insulter mes camarades " et que l'éducateur insulte les élèves. Il doit y avoir une cohérence entre les pratiques éducatives et le règlement de la classe.

L L'éducateur met en place des moments de discussions sur le fonctionnement de la classe

Environ une fois par semaine, le fonctionnement de la classe, et de façon plus générale de l'institution, devient un sujet de discussion. Les enfants. sont invités à s'exprimer sur " ce qui va bien " et sur " ce qui ne va pas bien ". Lorsque les enfants relèvent des problèmes, l'éducateur les encourage à réfléchir à des propositions de changement.



Il peut arriver que les propositions faites par les enfants, une fois mises en œuvre s'avèrent inefficaces pour solutionner le problème ou entraînent de nouveaux. Il faut alors que les enfants soient mis face à la difficulté et trouvent de nouvelles solutions. Ce qui compte n'est pas tant de trouver la bonne proposition du premier coup mais que l'enfant puisse être confronté à des problèmes, réfléchisse à des solutions pour les surmonter et sente que la construction de la loi a un sens.

C'est à dire qu'elle conduit à des changements palpables pour l'enfant et qui apportent une amélioration de la vie collective.